

PROCÈS-VERBAL DE RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE VERNEUGHEOL
EN DATE DU 23 JUILLET 2025

L'an deux mil vingt cinq, le vingt trois juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à VERNEUGHEOL, sous la présidence de Monsieur Bernard THOMAS, Maire.

Date de convocation : 18/07/2025.

PRÉSENTS : THOMAS Bernard, DEVEDEUX Stéphanie, JARLETON Jean-Paul, LECLERC Georges, LEGOUEIX Jean-Baptiste, MANDON Laetitia, MICHON Isabelle, RICHIN Jean-Louis.

ABSENTS : BOUYON Daniel, RICHARD Isabelle.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.
Monsieur Jean-Paul JARLETON a été désigné secrétaire de séance.

Rappel de l'ordre du jour :

- Travaux supplémentaires de voirie
 - Participation au fonds de solidarité logement
 - Adhésion à la convention pour les dossiers retraites au CDG 63
 - Point sur l'ouverture des plis de l'appel d'offres sur le diagnostic EAU
 - Projet des travaux 2026
 - Organisation de la remise des médailles du 13 septembre
 - Questions diverses
-

Le Procès-Verbal de la séance du 22 mai 2025 est arrêté à l'unanimité des membres présents.

M. le Maire propose au Conseil Municipal d'ajouter une question à l'ordre du jour concernant le remboursement d'une facture. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

• **Délibération n°31 : Travaux supplémentaires de voirie**

M. le Maire présente le devis de travaux supplémentaires de voirie au Montely par l'entreprise Eurovia d'un montant de 5 730 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- **DÉCIDE** de retenir ces travaux complémentaires pour un montant des travaux de 5 730 € HT.
- **AUTORISE** le Maire à signer le devis de l'entreprise Eurovia.

• **Délibération n°32 : Participation au FSL logement**

M. le Maire fait lecture d'un courrier émanant du Conseil Départemental, direction de l'Habitat, qui sollicite une participation financière au Fonds de Solidarité Logement intervenant auprès des personnes et des ménages en difficultés financières.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- DÉCIDE d'accorder pour l'année 2025, une participation de 100 € (cent euros) au FSL du département du Puy-de-Dôme.
- AUTORISE le Maire à signer l'accord de participation au FSL.

• Délibération n°33 : Adhésion à la convention pour les dossiers retraites CNRACL au CDG63

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le décret n° 2003-1306 du 26 décembre 2003 relatif au régime de retraite des fonctionnaires affiliés à la Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales,

Vu le décret n° 2007-173 du 7 février 2007 relatif à la Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales,

Vu la délibération du Conseil d'administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme n° 2025-17 en date du 17 juin 2025 portant mise en œuvre de la mission relative à l'assistance retraites exercée par le Centre de Gestion au profit des collectivités et établissements affiliés,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- DÉCIDE d'adhérer à la mission relative à l'assistance retraites exercée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme,
- AUTORISE le Maire à signer la convention, jointe en annexe, devant être conclue avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme,
- DÉCIDE d'inscrire les crédits correspondants au budget de la collectivité conformément aux modalités prévues dans la convention évoquée ci-dessus.

• Délibération n°34 : Remboursement d'une facture

M. le Maire demande au Conseil Municipal de pouvoir bénéficier du remboursement des frais liés à l'acquisition d'un nouveau téléphone portable mis à disposition de l'employé communal.

En effet, il a payé avec ses propres deniers la facture du fournisseur du mobile pour un montant de 419.90 €.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- DÉCIDE de rembourser le coût du téléphone portable à M. le Maire.
- AUTORISE le Maire à effectuer les démarches comptables.

Point sur l'ouverture des plis de l'appel d'offres sur le diagnostic EAU

2 réponses ont été reçues.

L'analyse des offres sera réalisée par Frédéric Durel et Laurent CAILLAUD Technicien au Service d'Assistance Technique à l'Eau et à l'Assainissement (SATEA)

Direction Environnement et Accompagnement des Territoires

Projets des travaux 2026

Continuité des travaux 2025

Fin de la route du Montely,

Parking près du multiple rural,

Demande de subvention à l'automne en vue d'investissement d'une armoire électrique à la station de pompage sur le Budget d'eau

Questions diverses

Antenne Orange : Le Conseil Municipal décide de s'associer à la commune de Saint-Merd pour porter réclamation auprès de l'antenne Orange qui n'apporte pas d'amélioration au réseau téléphonique dans certains villages.

Inscription colombarium : Le conseil municipal décide que les personnes souhaitant apposer le nom du défunt sur les cases du colombarium devront fixer une plaque.

Organisation du 13 septembre : remise des médailles d'honneur communale
Invitations à envoyer aux élus et demande de devis pour réception.

Décision prise : Devis signé pour les dalles en béton pour l'emplacement des poubelles et des tables de pique-nique pour un montant de 25 740 € HT auprès de l'entreprise Manuby Jérémy.

Eglise : Des ardoises sont tombées